

[DOWNLOAD] La capacite de l'enfant dans les droits franais, anglais et cossais (European Family Law)

## La capacite de l'enfant dans les droits franais, anglais et cossais (European Family Law)

Laurence Francoz-Terminal

ePub | \*DOC | audiobook | ebooks | Download PDF



 Download

 Read Online

2008-08-11Original language:EnglishPDF # 1 9.40 x 1.40 x 6.30l, 2.20 #File Name: 9050957757557 pages |  
File size: 79.Mb

**Laurence Francoz-Terminal : La capacite de l'enfant dans les droits franais, anglais et cossais (European Family Law)** before purchasing it in order to gage whether or not it would be worth my time, and all praised La capacite de l'enfant dans les droits franais, anglais et cossais (European Family Law):

L'étude de la capacité de l'enfant dans les droits français, anglais et écossais met en lumière trois approches différentes de la minorité. Les spécificités de chaque système en la matière, principalement tirées de leur évolution historique et juridique respectives, ne doivent pas occulter les similitudes qui existent dans l'approche juridique de la condition du mineur. Les systèmes étudiés font tous de la protection de l'enfant leur priorité, et si le droit accorde au mineur certaines parcelles de capacité c'est toujours avec l'idée que celle-ci est son avantage. L'étude entreprise met en relief l'idée forte que la capacité octroyée au mineur ne saurait l'être au détriment de la protection de sa personne, et dans une moindre mesure de celle de son patrimoine. Les trois systèmes font du mécanisme de représentation, ou plus exactement de celui de l'action pour le compte de l'enfant, la pierre angulaire du régime de la minorité. Ce mécanisme est celui qui permet l'accès du mineur au droit tant pour la réalisation d'actes juridiques ordinaires que pour la défense de ses intérêts en justice. Cependant, dans aucun des trois systèmes ce mécanisme, qui consacre l'effacement de la personne de l'enfant, n'a vocation à agir de manière absolue et dans son intégralité la période d'âge qui va de la naissance à la majorité. Les trois systèmes reconnaissent tous trois l'enfant durant sa minorité, dans certaines circonstances, une capacité pleine et entière. Enfin, ils organisent chacun à sa manière une période tampon d'apprentissage de la capacité.